

■ **M. & Mme Sourial**, à Genève, exploitation d'un restaurant à l'enseigne 'Auberge de la Mère Royaume'. Société en nom collectif (FOSC du 09.07.2002, p. 7). Sourial Hendrika n'est plus associée. La société est dissoute et radiée. L'associé Sourial Edgar, reste chargé de l'actif et du passif, au sens de l'art. 579 CO, dont il continue les affaires sous la raison de commerce 'Edgar Sourial', à Genève.

Journal no 1284 du 30.01.2003
(00847960 / CH-660.1.295.002-7)